



Des simulateurs en ligne pour les bourses de collège

publié le 03/04/2015

Descriptif :

Un simulateur de droit à obtention d'une bourse dans le second degré accessible sur internet

Mesdames, Messieurs

Vous voulez savoir si vous avez le droit aux bourses du second degré ? Il vous suffit de vous connecter à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/bourses-de-college> ↗.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.